

COLLÈGE DE L'ABBAYE DE ST-MAURICE

Céline Plancherel 5D

MARGUERITE FUHRMANN

RÉCIT D'UNE DÉPORTÉE

1942-1945



Marguerite Fuhrmann, photo d'identité de 1945

Professeur accompagnant : M. Léonard Barman

Novembre 2012

RÉSUMÉ

Ce travail de maturité porte sur Marguerite Fuhrmann, déportée politique de 1942 à 1945. Cette jeune Alsacienne fit de la résistance contre les nazis dès 1940, soit dès l'âge de 21 ans. Elle fut arrêtée le 14 juillet 1942 et subit ensuite 33 mois de captivité dans toute l'Allemagne. Elle survécut dans des conditions effroyables de saleté et de promiscuité, luttant quotidiennement contre la vermine, le froid et la faim. Marguerite dut également se confronter aux violences de ses ennemis, autant physiquement que mentalement. Sa déportation fut donc source de grandes souffrances. Ce document se présente en deux parties : d'abord le récit de sa déportation, basé sur un texte manuscrit de Marguerite Fuhrmann elle-même, puis, l'analyse globale de ce texte dans le but de comprendre la psychologie de la jeune résistante.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Contexte historique
3. Récit d'une captivité
 - 3.1. Actes de résistance
 - 3.2. Arrestation, captivité et déportation
 - 3.3. Jugement
 - 3.4. Attente de l'exécution
 - 3.5. Libération
4. Analyse :
 - 4.1. France, Français et patriotisme
 - 4.2. Allemagne, Allemands et ennemis
 - 4.3. Vie en captivité
 - 4.4. Etat d'esprit et valeurs morales
5. Epilogue
6. Conclusion
7. Bibliographie
8. Annexes
 - 8.1. Chronologie selon les informations du *Récit de captivité* de Marguerite Fuhrmann
 - 8.2. Carte de la déportation de Marguerite Fuhrmann
 - 8.3. Inventaire partiel des archives de la famille Plancherel, réalisé par Céline Plancherel, documents relatifs à la captivité de Marguerite Plancherel-Fuhrmann
 - 8.4. Photographie de Marguerite Fuhrmann en compagnie du Général de Gaulle
9. Bilan personnel

1. INTRODUCTION

« Mon désir est de faire connaître la souffrance de nos victimes et martyrs, qui, après avoir connu le fossé des tortures, ne tombent pas dans celui de l'oubli ! »¹

Cette phrase est l'une des premières du récit de Marguerite Fuhrmann. L'étude qui va suivre traite de l'histoire de cette dernière.

Marguerite Fuhrmann est née en 1919 à Marmoutier en Alsace, elle est décédée en 2010 à Fribourg. Elle avait donc vingt ans à l'orée de la Seconde Guerre mondiale. Dès le début, elle s'opposa aux nazis en faisant de la résistance en Alsace. En 1942, elle fut arrêtée, puis jugée et condamnée à mort par le tribunal de guerre de Berlin. Cette exécution ne fut cependant jamais appliquée et Marguerite fut libérée, le 13 avril 1945, après 33 mois de captivité. En 1946, elle écrivit et dicta le récit de sa déportation de 1942 à 1945. Sa famille, bien que consciente de son histoire, ne put découvrir ce texte qu'après son décès. C'était en effet la volonté de cette mère et grand-mère qui parlait peu de cette période de sa vie.

En plus du récit manuscrit de 90 pages environ, elle laissa d'autres textes fondés sur celui-ci, des enregistrements audio, des documents administratifs et une transmission orale familiale. Ces archives durent être parcourues pour comprendre l'histoire complète de Marguerite Fuhrmann. Elles permirent d'apprendre d'autres détails, mais elles révélèrent également plus de zones d'ombres et de contradictions.

Ce travail de maturité, ouvrage de mémoire familiale et historique, a été principalement écrit sur la base du manuscrit rédigé en 1946. Ainsi, l'objectif de cette étude est de retracer l'histoire de Marguerite Fuhrmann et de la comprendre. Pour cela, il est tout d'abord utile de faire un bref rappel des événements de la seconde guerre mondiale en France afin de saisir dans quelle environnement Marguerite a évolué. Ensuite, le récit de sa captivité permet de se rendre compte des injustices subies, des joies et des peines éprouvées ainsi que de l'héroïsme d'une jeune femme durant la guerre. Enfin, on peut, grâce à une analyse de ce texte, mettre en lumière les principaux éléments du récit, telle que la vision qu'avait Marguerite Fuhrmann des Allemands et de leurs complices ou encore de son patriotisme. Ceci nous permettra de mieux appréhender l'esprit d'une jeune résistante durant la Seconde Guerre mondiale.

¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 2. (Les pages du *Récit de captivité* mentionnées dans ce travail sont celles de la retranscription dactylographiée du manuscrit de Marguerite Fuhrmann par Céline Plancherel).

Finalement, ce travail a pour but de présenter la vie de résistante de Marguerite Fuhrmann. Cette vie qui a dû être semblable pour tant d'autres, et que l'on risque d'oublier.

2. CONTEXTE HISTORIQUE

La Seconde Guerre mondiale débute le 1^{er} septembre 1939, lorsque l'Allemagne envahit la Pologne. Deux jours plus tard, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Très vite, le pouvoir français change et en mai 1940, le Maréchal Pétain entre au gouvernement. Pendant ce temps, l'invasion de la France par la Wehrmacht est fulgurante² et le 14 juin 1940, les Allemands sont à Paris. Le gouvernement français est alors chamboulé et le premier gouvernement Pétain apparaît. Dès lors, celui-ci propose de cesser le combat contre les Allemands et l'armistice est signé le 22 juin 1940. Dans le même temps, le général de Gaulle fait son premier discours le 18 juin 1940 à Londres. Ce discours appelle les Français à résister à l'envahisseur et s'oppose ainsi aux idées du gouvernement Pétain. À partir de ce moment-là, la France est divisée entre deux positions contradictoires : résister, en suivant par exemple le général de Gaulle, ou collaborer, comme le demande le Maréchal Pétain et son gouvernement, installé à Vichy dès le 1^{er} juillet 1940³.

Marguerite Fuhrmann fait le choix de résister dès 1940⁴ puisqu'elle affirme dans son récit écouter et s'accorder avec Radio-Londres⁵ et donc avec le général de Gaulle. Cet engagement très précoce peut s'expliquer en partie par le fait que Marguerite Fuhrmann est alsacienne. En effet, la situation de la France, déjà très tendue en période de conflit, l'est encore plus en Alsace et en Lorraine puisque ces deux territoires étaient considérés comme germaniques bien avant 1940 par certains. Ainsi, le sentiment de vouloir absolument appartenir à la France est probablement déjà très fort chez Marguerite au tout début de la guerre. De plus, la situation de l'Alsace au début du conflit est très peu claire. Bien qu'il n'en soit aucunement fait mention dans l'armistice de juin 1940, l'Alsace-Lorraine est annexée par le Reich dès l'arrivée des troupes allemandes⁶. Très vite, l'administration change et devient pro-allemande. Les Alsaciens sont encadrés et surveillés. Tout est mis en œuvre pour en faire

² Y. DURAND, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, p. 173.

³ Y. DURAND, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, p. 174.

⁴ AFP, capt. MPF, 2.2. (Les abréviations AFP, capt. MPF signifient Archives de la famille Plancherel, documents relatifs à la captivité de Marguerite Plancherel-Fuhrmann, voir Inventaire en annexe).

⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 1.

⁶ A. GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 31.

des Allemands à part entière⁷. Mais plus les Allemands sont présents, plus la résistance est grande. Les évasions de prisonniers de guerre français ainsi que les refus de coopération et de soumission sont de plus en plus fréquents en Alsace et les Allemands deviennent de plus en plus sévères⁸.

L'Alsace n'est cependant de loin pas le seul endroit de la France où la résistance est sérieusement active. En effet, partout ailleurs dans le pays, plusieurs organisations se mettent spontanément en place dès 1940⁹. Les actes de résistance sont d'abord isolés, rares et réalisés par des individus des classes sociales les plus humbles. Puis, une grande propagande se met en place avec la distribution de tracts et d'affiches ainsi qu'une grande foi en la victoire¹⁰. On assiste alors à la naissance des premiers réseaux intérieurs qui débute principalement à Paris. De nombreuses filières de renseignements et beaucoup d'aide aux prisonniers apparaissent ainsi dans toute la France¹¹. Evidemment, en contrepartie, on voit également apparaître des partis collaborationnistes. Finalement, la Résistance va s'organiser et donner naissance à de nombreux groupes et réseaux tels que les FFC (Forces Françaises Combattantes), FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) ou encore FFL (Force Françaises Libres)¹².

Dans le camp allemand, la S.S. (Schutzstaffel : troupe d'élite du régime nazi¹³, dès 1933) et la Gestapo (Geheime Staatspolizei : police secrète d'état du Reich¹⁴, dès 1933¹⁵) seront souvent en contact avec les personnes considérées comme des criminels par le régime allemand. Ainsi, les résistants qui sont arrêtés, telle Marguerite Fuhrmann, ont dû être confrontés aux violences de la Gestapo d'abord. En effet, on peut imaginer que le traitement réservé aux détenus était difficile puisque cette police n'était soumise à aucun contrôle juridictionnel¹⁶. Puis, certains rencontrèrent les surveillants S.S., que l'on peut imaginer brutaux puisque l'organisation de la Schutzstaffel fut considérée comme criminelle après la guerre¹⁷.

En définitive, un résistant en France durant la Seconde Guerre mondiale risquait sa vie. Il pouvait être dénoncé, pris en flagrant délit, arrêté, emprisonné, déporté, maltraité,

⁷ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 31.

⁸ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 37 et 39.

⁹ Y. DURAND, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, p. 103.

¹⁰ Y. DURAND, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, p. 102 et 104.

¹¹ Y. DURAND, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, p. 106.

¹² *Les Dernières Nouvelles et Vosges Matin*, « 1940-1945 : Ceux qui ont résisté », p. 2.

¹³ *Les Dernières Nouvelles et Vosges Matin*, « 1940-1945 : Ceux qui ont résisté », p. 2.

¹⁴ *Les Dernières Nouvelles et Vosges Matin*, « 1940-1945 : Ceux qui ont résisté », p. 2.

¹⁵ Wikipédia.org, Gestapo, Göring et la création de la Gestapo.

¹⁶ Wikipédia.org, Gestapo, Missions et pouvoir.

¹⁷ Wikipédia.org, Schutzstaffel.

torturé ou tué. De nombreux hommes et femmes ont cependant bravé le danger et parfois offert leur vie pour le bien de leur pays.

3. RÉCIT D'UNE CAPTIVITÉ

3.1. Actes de résistance

Depuis l'hiver 1940 jusqu'à son arrestation le 14 juillet 1942, Marguerite Fuhrmann participa activement à plusieurs mouvements de résistance en Alsace, dans la région de Saverne¹⁸. Quelques attestations réalisées peu de temps après la guerre nous le prouvent en effet. Plus précisément, on y apprend qu'elle « fit partie du groupe Gerhards-Sohn, Saverne » où elle « aida au passage de nombreux prisonniers et obtint de beaux succès pour le service de renseignements »¹⁹. D'après ses propres déclarations datant du 9 octobre 1947, Marguerite a travaillé avec Théodore Gerhards en « aidant aux passages de prisonniers de guerre évadés » et en « assurant, entre autres missions, la liaison entre les agents de la région »²⁰. Son activité dans le service de renseignements, « tant militaire que politique »²¹, s'intégrait dans le réseau « Uranus », faisant lui-même partie des réseaux F.F.C (Forces Françaises Combattantes) Kleber²². Elle fut reconnue comme « Agent P2²³ pour ses services accomplis du 20 août 1940 au 1^{er} mai 1945 »²⁴.

C'est lors de ses activités pour les services de renseignements que Marguerite Fuhrmann rencontra Marcel Kopp qui lui transmettait des informations qu'elle fournissait ensuite à Théodore Gerhards. Ces deux compagnons et amis seront arrêtés à la même époque que Marguerite et ils seront jugés tous les trois ensemble²⁵.

Dans son récit de captivité, Marguerite Fuhrmann affirme que l'acte d'accusation des trois prisonniers portait sur trois points : « passage et aide aux prisonniers de guerre, intelligence avec l'ennemi et trafics d'armes et de munitions »²⁶. Sur ce dernier point, elle certifie avoir toujours tout nié, comme d'ailleurs presque tous les faits qui lui étaient

¹⁸ AFP, capt. MPF, 2.2.

¹⁹ AFP, capt. MPF, 2.3.

²⁰ AFP, capt. MPF, 3.4.

²¹ AFP, capt. MPF, 3.4.

²² AFP, capt. MPF, 2.5.

²³ Agent P2 : les services accomplis en qualité d'Agent P2 comptent comme services militaires actifs (AFP, capt. MPF, 2.4).

²⁴ AFP, capt. MPF, 2.4.

²⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

²⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

reprochés, mais ne dit pas clairement que ces trafics n'ont pas eu lieu. En effet, elle assure que, « bien que certains de [sa] culpabilité, [les Allemands] ne purent [...] [lui] prouver [sa] réelle activité et durent laisser tomber la dernière accusation »²⁷. De plus, ces trafics ne sont pas du tout mentionnés dans le livre d'Auguste Gerhards. Cet ouvrage, écrit par le neveu de Théo Gerhards, retrace la vie de résistant de ce dernier. On y trouve notamment le récit du procès de Théo Gerhards et par conséquent de Marguerite Fuhrmann. Les documents du jugement ont manifestement été consultés par Auguste Gerhards puisqu'il en fait une description très précise²⁸ et qu'on trouve même dans l'ouvrage des photocopies d'une partie du procès²⁹. En outre, la seule autre mention de ces trafics de munitions est une déclaration de Marguerite elle-même datant de 1945. Elle y décrit une lettre adressée à Emile (nom de code de Théo Gerhards durant la guerre) où il était question entre autre d'un dépôt de munition. Cette lettre était signée Sophie (nom de code de Marguerite Fuhrmann durant la guerre) et écrite à la main³⁰. La mention de ces trafics uniquement dans des déclarations de Marguerite Fuhrmann et surtout l'absence totale de toute allusion les concernant dans un ouvrage historique peuvent nous amener à douter qu'ils aient vraiment eu lieu.

En outre, le récit de l'affaire Théo Gerhards nous informe qu'il fut accusé d'avoir fabriqué de faux papiers et d'avoir « monté une opération d'évasion d'un général français nommé Drumont. [...] Dans cette opération, aurait aussi été impliquée Marguerite Fuhrmann »³¹. Là encore, le doute nous est permis pour Marguerite Fuhrmann puisque ce chef d'accusation important n'est pas mentionné dans tous les documents concernant le procès, mais tout de même présent dans des déclarations de Marguerite³². De plus, « faute de preuve matérielle, l'accusation ne fut pas retenue »³³.

On peut finalement affirmer sans risque de se tromper que Marguerite Fuhrmann a aidé des prisonniers de guerre français en leur fournissant « des faux papiers, des vêtements, de l'argent »³⁴ et de la nourriture³⁵, qu'elle a fait office de passeuse dans les forêts des environs de Saverne et qu'elle appartenait au réseau Kleber du service de renseignements des Forces Françaises Combattantes pour lequel elle a, probablement entre autres missions, fait

²⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

²⁸ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 73.

²⁹ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 84-86.

³⁰ AFP, capt. MPF, 6.16.

³¹ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 77.

³² AFP, capt. MPF, 6.16.

³³ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 78.

³⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

³⁵ AFP, capt. MPF, 6.20.

passer des plans secrets (probablement d'usines d'Alsace³⁶) de Marcel Kopp à Théo Gerhards³⁷.

Tous ces actes de résistance ont été motivés par une grande francophilie et un immense sens du patriotisme. Dans son récit, elle raconte que « la naissance de l'idée de résister, de nuire au maximum [aux Allemands] » est née lorsque ceux-ci remplacèrent le drapeau tricolore de l'hôtel de ville par la croix gammée³⁸.

3.2. Arrestation, captivité et déportation³⁹

Dans la soirée du 14 juillet 1942, Jeanne Lerch, surnommée Jeannot, annonça son arrestation⁴⁰ à Marguerite Fuhrmann pour le jour même à 21 heures. Elle tenait cette information d'un gendarme alsacien, Spruiger, qui, malgré l'uniforme, restait bien Français.

Depuis janvier 1942, les arrestations se succédaient dans l'une des filières de Marguerite. Ainsi, pressentant son arrestation, elle s'était débarrassée de tout document compromettant dans l'après-midi⁴¹.

L'idée d'évasion fut à peine envisagée par Marguerite qui ne pouvait laisser son père être emmené à sa place. Elle décida donc qu'elle tiendrait, avec sa force et sa jeunesse.

A 21 heures, on frappa à la porte. Un gendarme, botté, casqué, parut et ordonna à Marguerite de le suivre, ne lui indiquant pas le motif de sa visite. Arrivée à la gendarmerie, le chef lui annonça qu'elle était arrêtée sur ordre de la Gestapo de Strasbourg. La jeune femme feint alors l'ignorance et fut enfermée en cellule pour la nuit⁴².

Le lendemain arrivèrent les agents de la Gestapo qui transférèrent la prisonnière à Strasbourg, rue du Fil. Ce fut le début de son dur voyage de déportation⁴³.

Aux mains de la Gestapo, passant de gardien en gardien, Marguerite se retrouva dès le début dans des conditions difficiles. Ses biens lui furent retirés et elle devint une prisonnière parmi tant d'autres⁴⁴.

³⁶ AFP, capt. MPF, 6.16.

³⁷ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 144.

³⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 21.

³⁹ Ce chapitre est essentiellement basé sur les *Récit de captivité* de Marguerite Fuhrmann.

⁴⁰ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 144.

⁴¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 3.

⁴² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 4.

⁴³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 4.

⁴⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5.

Le 16 juillet, Marguerite n'eut pas même le temps d'avaler son premier petit déjeuner en prison qu'elle fut emmenée dans l'immeuble de la Gestapo pour son premier interrogatoire⁴⁵.

Ceux-ci étaient horribles. En effet, Marguerite Fuhrmann parle de l'immeuble de la Gestapo comme un « lieu de torture »⁴⁶. Ces terribles instants, rendus « plus atroces encore aux feux des projecteurs »⁴⁷, se répétaient plusieurs fois dans la journée de 7 heures à 18 heures. Puis, elle rentrait dans une cellule sombre, séparée de ses compagnes et mise au secret. La Gestapo ne cessait de tenter de lui faire avouer ses actes⁴⁸. Marguerite Fuhrmann tint bon malgré tout et elle n'avoua que le strict minimum, c'est-à-dire les faits pour lesquels la Gestapo détenait des preuves matérielles irréfutables et évidentes, soit son aide au passage de cinq prisonniers de guerre dans une seule des trois filières dans lesquelles elle était réellement active. Marguerite se demanda alors si un traître n'était pas présent dans cette filière⁴⁹. Elle nia toute activité au service de renseignements, et cela avec tant de conviction que même devant le tribunal, les juges, excédés, durent laisser tomber cette accusation⁵⁰.

Dès le début, Marguerite comprit qu'un bon moral l'aiderait à tenir et c'est ainsi qu'elle décida de résister⁵¹.

Le matin du 7 septembre 1942, Marguerite fut emmenée à Kehl⁵² où elle fut bonne à tout faire. Elle préférait cette vie un peu plus normale à celle de la prison, bien qu'il y ait une surveillance rigoureuse. En outre, elle apprit que Théo Gerhards et Marcel Kopp se trouvaient également à cet endroit et pu ainsi un peu communiquer avec eux, par sifflements avec Marcel par exemple⁵³.

Cette prison fut, d'après Marguerite Fuhrmann, de loin la meilleure de toutes les forteresses qu'elle ait connues durant sa captivité⁵⁴. Elle était composée de petites cellules individuelles munies de quelques meubles, soit un lit, une table, un escabeau et un placard. Ces trois derniers éléments manquèrent souvent par la suite. Chaque pièce avait en plus

⁴⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5.

⁴⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5.

⁴⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

⁴⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

⁴⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

⁵⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

⁵¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

⁵² A. GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 144.

⁵³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 7.

⁵⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

l'avantage d'être largement éclairée par une grande fenêtre que les détenus avaient le droit d'ouvrir, ce qui était un « privilège rare que connurent bien peu de prisonniers »⁵⁵.

Le 9 septembre, bien que Marguerite soit tenue au secret par ordre de la Gestapo⁵⁶, elle parvint à échanger quelques mots avec son père par la fenêtre de la cuisine. Le tout sous le regard inquiet d'une surveillante qui espérait que la Gestapo n'arrive pas⁵⁷.

Le 14 septembre 1942, Marguerite comparut devant le juge d'instruction de Kehl. Celui-ci lui apprit qu'elle allait être transférée à Berlin pour être jugée devant le conseil de guerre⁵⁸. Théo partit fin novembre, suivit de Marcel quinze jours plus tard. Marguerite les suivit début décembre⁵⁹.

La veille du départ, Marguerite eut le droit de voir son père durant trois minutes. Ils ne se faisaient pas d'illusion sur l'avenir de la jeune femme : la peine capitale lui serait infligée. Après quelques dernières paroles d'encouragement, son père dut partir. Ce fut la dernière fois que Marguerite le vit puisqu'il mourut le 16 novembre 1943⁶⁰.

Le 3 décembre 1942, Marguerite débuta son voyage vers Berlin. Elle fut conduite à Appenweier, puis monta dans un wagon cellulaire. Les cellules étroites, hermétiquement closes, étaient prévues pour deux. Les prisonnières y étaient à huit ou dix : impossible donc de s'asseoir ou de s'allonger⁶¹.

Vers 20 heures, le convoi s'arrêta à Karlsruhe pour la nuit. Celle-ci se passa dans une prison sombre et sinistre⁶². Les prisonnières étaient logées par quinze dans des espaces pour quatre avec pour compagnie supplémentaire les punaises. Lorsqu'un bombardement avait lieu, les cellules restaient fermées, bien que la prison soit dans le secteur visé⁶³.

Marguerite resta quelques jours en ce lieu puis fut transférée à Francfort dans un convoi semblable au précédent, avec pour toute provision un tranche de pain et deux rondelles de saucisson⁶⁴.

C'est à l'arrivée à Francfort, vers 22 heures, que Marguerite Fuhrmann rencontra pour la première fois les S.S., violents et injustes, et leurs chiens, « furieux et excités »⁶⁵. Le traitement des prisonniers, qui venaient d'ailleurs de toute l'Europe et de toutes les classes

⁵⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁵⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 7.

⁵⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁵⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁵⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁶⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁶¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

⁶² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

⁶³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

⁶⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

⁶⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

sociales, devint plus dur. D'abord il y eut une attente de plusieurs heures durant laquelle il fallut rester debout sous la surveillance sévère des gardiennes. Puis ce fut l'arrivée dans une prison sale, « grouillante de vermine »⁶⁶, avec pour lit une planche et « un lambeau de tissu dénommé couverture »⁶⁷, une gamelle comme lavabo et assiette, et une boîte de fer devant servir de toilette. En outre, le sommeil était introuvable entre les poux, les puces et les punaises et la nourriture ressemblait vaguement à une soupe très diluée⁶⁸.

Le voyage se poursuivit quelques jours plus tard en direction de Kassel. A cet endroit, Marguerite, qui passa la nuit dans les couloirs comme de nombreuses prisonnières, aperçut quelques détenus condamnés à mort à qui elle put donner des nouvelles de la situation militaire du moment, soit décembre 1942⁶⁹.

Le lendemain, Marguerite Fuhrmann arriva à Halle dans une prison surpeuplée. C'est à cet endroit qu'elle eut le droit à son premier traitement spécial puisque son dossier portait la mention « (dangereuse) »⁷⁰. Cela lui valut d'être enfermée rapidement et brutalement dans une cellule individuelle pleine de vermine vorace, sans lumière, sans eau et non loin de la cour d'exécution⁷¹.

Quelques jours plus tard vers minuit, elle arriva à Berlin pour y subir le même traitement que partout. A l'aube, Marguerite fut transférée vers Moabit où tout alla très vite et finalement à Charlottenbourg, qui sera pour Marguerite Fuhrmann « la station la plus longue et la plus riche en souvenirs » de sa captivité⁷².

C'est le 17 décembre 1942 que Marguerite arriva dans cette prison où un «dangereuse», souligné en rouge sur tous ses papiers, lui valut un redoublement d'attention⁷³. Les punaises étaient très présentes ici aussi et dans l'après-midi, une infirmière S.S. passait, soi-disant pour proposer des médicaments, mais ce n'était qu'une simple formalité⁷⁴. Cependant, au bout de huit jours, Marguerite obtint une dispense de travail car ses plaies infectées avaient formé un œdème qui déformait ses membres, ce que remarqua l'infirmière. Le 23 décembre à 10 heures, Marguerite eut droit, pour la première fois depuis ses cinq mois de captivité, à la visite d'un ecclésiastique, à savoir l'aumônier de la prison. La veille de Noël, le premier en prison pour Marguerite, les prisonnières furent réunies pour une petite réunion

⁶⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

⁶⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

⁶⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

⁶⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

⁷⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

⁷¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

⁷² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

⁷³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

⁷⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

animée par un pasteur⁷⁵. Elles eurent ensuite droit à un souper bien plus copieux qu'à l'habitude : quelques pommes de terre, un bout de saucisson, une pomme et du thé et purent assister à une messe le 25 décembre⁷⁶.

Marguerite s'organisa petit à petit dans cette prison de Berlin-Charlottenbourg. Sa vie était réglée, de 5 heures et quart, debout au son de la cloche, à 20 heures, couvre-feu, au rythme du travail obligatoire et non-rémunéré : des commandes pour une bonneterie de Berlin. Une courte promenade quotidienne étroitement surveillée était accordée aux détenues⁷⁷.

Le 14 janvier 1943, Marguerite Fuhrmann fut emmenée au Conseil de guerre⁷⁸ pour subir des interrogatoires. C'est là qu'elle revit pour la première fois depuis son arrestation Marcel Kopp et Théodore Gerhards. Dans un « magnifique Palais de Justice »⁷⁹, ils subirent tour à tour des interrogatoires qui, bien que s'échauffant, restaient bien différents de ceux de la Gestapo⁸⁰. Les trois résistants furent convoqués à nouveau quinze jours plus tard pour une lecture et remise de l'acte d'accusation qui fut ensuite confié à Marguerite.

La jeune femme continua ensuite sa vie en prison, devant ruser pour que certains objets défendus, tels les crayons, échappent aux fouilles régulières⁸¹.

Début février 1943, Marguerite changea de cellule. Elle fut transférée au 4^{ème} étage, Haus 2, ou « maison de St-Pierre »⁸². L'étage fut surnommé ainsi car il était principalement occupé par des condamnées à mort. En ce lieu, elle put souvent passer du temps avec une vieille détenue grâce au peu de vigilance d'une des surveillantes⁸³. Puis, l'affluence des prisonnières étant trop grande, les personnes tenues au secret durent commencer à partager leur cellule. Ainsi, Marguerite se retrouva être la compagne d'une Hollandaise qui, par les lettres à son mari, avait régulièrement quelques nouvelles de la guerre⁸⁴.

Elles recevaient également des informations de l'extérieur par l'aumônier, le pasteur ou les nouvelles prisonnières. En outre, quelques journaux allemands passaient illégalement entre les détenues. Marguerite servait d'ailleurs souvent de traductrice pour ses compagnes et, toutes ensemble, elles discutaient par les fenêtres le soir, malgré l'interdiction et les cris

⁷⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

⁷⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

⁷⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 13.

⁷⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

⁷⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

⁸⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

⁸¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14-15.

⁸² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15.

⁸³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15.

⁸⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15.

lorsqu'elles étaient prises en flagrant délit⁸⁵. La jeune résistante recevait aussi de rares lettres de son père qui, à cause de la censure, codait ses textes et donnait les nouvelles militaires sous formes d'état de santé de toute une parenté inventée⁸⁶.

En avril 1943, Marguerite fut informée de la date du jugement pour elle, Théo et Marcel. Elle apprit donc que ce serait le 3 mai 1943, devant le Conseil de Guerre⁸⁷. Cette convocation, signée de plusieurs généraux, servira de pièce d'identité à Marguerite lors de sa libération puisqu'elle parviendra à la cacher par la suite⁸⁸.

3.3. Jugement

Dès 1933, le système judiciaire allemand fut géré par les nazis. Pour faire peur à l'adversaire, les peines devinrent plus lourdes et appliquées plus rapidement. On constata alors durant la guerre une très forte augmentation des peines capitales⁸⁹. De plus, les prisonniers politiques ne devaient rien attendre de leur(s) avocat(s) puisque toute personne considérée comme ennemie devait disparaître, d'après le ministre de la propagande du Reich en 1939⁹⁰. Ainsi, toute action « criminelle », telles celles accomplies par les trois résistants, menaient à de fortes peines.

L'affaire de Marguerite Fuhrmann et de ses deux compagnons fut jugée très importante car très grave d'après les autorités allemandes. C'est ce qui explique qu'ils furent transférés à Berlin et ainsi jugés par une haute autorité judiciaire. Il est possible que les accusés aient été très sévèrement punis à titre d'exemple pour la population⁹¹. Cependant, le droit allemand, qui avait été petit à petit mis en place en Alsace, récupérait les anciennes lois en augmentant fortement les peines. En particulier, toute personne ayant collaboré avec l'ennemi était exécutée⁹². Ainsi, l'espionnage ou l'aide aux prisonniers par exemple étaient punis de peine de mort. C'est donc parfaitement consciente de son sort⁹³ que Marguerite se rendit au tribunal avec Marcel et Théo.

⁸⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15-16.

⁸⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁸⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁸⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁸⁹ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 63.

⁹⁰ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 64.

⁹¹ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 64-65.

⁹² A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 64-65.

⁹³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

A 9 heures et demie le 3 mai 1943⁹⁴, les trois compatriotes se rendirent au Palais de Justice⁹⁵. Ils furent placés côte à côte sur trois chaises représentant la barre des accusés. Dans la salle se trouvaient le tribunal de guerre du Reich composés de « dix généraux en uniforme de gala »⁹⁶, la Gestapo comme témoin, un avocat, des gardes et des soldats « comme représentants du peuple et de l'armée allemande »⁹⁷.

Après un retentissant « Heil Hitler ! », le procès commença⁹⁸. D'après Marguerite Fuhrmann, il débuta par la vérification de l'état civil des accusés.

Ensuite, vint la lecture de l'acte d'accusation. Pour rappel, d'après Marguerite (et pas complètement d'après le livre d'Auguste Gerhards), il portait sur ces points : « a) passage, aide sous diverses formes (faux papiers, argent, vêtements) aux prisonniers de Guerre, b) Intelligence avec l'ennemi à titre de traîtres de la Patrie, c) Trafics d'armes et de munitions »⁹⁹. Le Président releva que les termes « traîtres de la Patrie » ne pouvaient s'appliquer aux accusés puisqu'ils se déclaraient Français. Ainsi, l'accusation b) fut modifiée pour « espionnage ».

Les résistants furent interrogés tour à tour. Marguerite nia tout ce qu'il lui était possible de nier. Le tribunal fut ainsi contraint de laisser tomber l'accusation concernant le trafic de munition. Théo et Marcel se défendirent également, mettant parfois bien mal à l'aise le tribunal qui dut abandonner certaines charges¹⁰⁰.

Après une heure de pause, la séance recommença à 14 heures. Le témoin à charge fut appelé¹⁰¹. D'après l'ouvrage d'Auguste Gerhards, ce témoin était un agent de la Gestapo nommé Brunner. C'était le policier de Strasbourg chargé de l'enquête¹⁰². Pour Marguerite, le Gestapo les calomnia¹⁰³. Seulement, le policier témoignait sous serment et son témoignage fut de ce fait pris très au sérieux par le tribunal¹⁰⁴. Le témoin chargea tour à tour les trois accusés qui, fiers de leurs réels actes et de leur origine, se défendaient vivement¹⁰⁵. Selon la jeune résistante, le Gestapo, furieux, inventa une nouvelle affaire : Théo Gerhards, avec l'aide de Marguerite, aurait voulu faire passer des documents secrets en France libre avec l'aide d'un

⁹⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁹⁵ Le récit du déroulement du procès est essentiellement fondé sur les déclarations de Marguerite Fuhrmann.

⁹⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁹⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

⁹⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

⁹⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

¹⁰⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

¹⁰¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

¹⁰² A. GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 71.

¹⁰³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

¹⁰⁴ A. GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 78.

¹⁰⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

général qu'il devait préalablement faire évader¹⁰⁶. Cette affaire est mentionnée dans le livre concernant Théo Gerhards. L'hypothèse que cela soit un mensonge est abordée, tout comme le fait que ce pourrait être une couverture pour une autre affaire d'évasion¹⁰⁷. Dans tous les cas, Marguerite Fuhrmann a, d'après son récit, prouvé plus tard dans une lettre adressée au président que le Gestapo mentait¹⁰⁸. Cette déclaration aurait même été reconnue comme fausse par le président. Ce témoin fut néanmoins jugé important pour l'affaire et fut écouté puisque le procureur demanda ensuite la peine de mort pour les trois accusés¹⁰⁹.

Une faible défense se présenta alors, les avocats commis d'office n'étant là que pour valider la condamnation. A 18 heures, après trois quart d'heure de délibération, le Président annonça le verdict : tous punis de la peine de mort pour espionnage et une deuxième sentence de mort pour Marguerite et Théo pour aide à l'ennemi¹¹⁰.

3.4. Attente de l'exécution¹¹¹

Le procès terminé, les avocats prévinrent les condamnés à mort qu'ils se reverraient pour leur faire signer leur recours en grâce, mais c'était sans grande conviction. Les trois résistants quittèrent alors la salle, fiers, pour être conduits dans leur prison respective¹¹².

La vie dans la prison reprit son cours pour Marguerite. Au lendemain de la condamnation, elle reçut la visite de l'aumônier avec qui elle discuta de la mort, de la dernière heure, etc. Elle reçut la communion et se confessa. L'aumônier lui avoua qu'il était jésuite et qu'elle pouvait lui confier une lettre à son père ou un quelconque autre désir¹¹³. Marguerite écrivit alors deux lettres à son père : une officielle pour le conseil de guerre et une à l'aumônier.

Marguerite Fuhrmann apprit que la « sentence entrerait immédiatement en vigueur et que l'exécution pouvait avoir lieu d'une heure à l'autre »¹¹⁴. C'est ainsi que Marguerite

¹⁰⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

¹⁰⁷ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 110-111.

¹⁰⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

¹⁰⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

¹¹⁰ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 86.

¹¹¹ Ce chapitre est essentiellement basé sur les *Récit de Captivité* de Marguerite Fuhrmann.

¹¹² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 20.

¹¹³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 21.

¹¹⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 21.

débute une vie durant laquelle, chaque matin, elle avait « cette joie de revoir encore une fois le jour »¹¹⁵.

L'avocat vint visiter Marguerite. Il lui apprit que son cas était presque désespéré et ne pouvait donc rien faire pour elle. Il lui indiqua aussi les formalités à remplir. C'est à ce moment-là que la jeune Alsacienne décida d'écrire une lettre au président du tribunal pour prouver le mensonge du témoin de la Gestapo¹¹⁶.

Un changement se produisit dans la vie carcérale de Marguerite : menottes jours et nuits. Pendant sept mois, Marguerite vécut ainsi en profitant de chaque nouveau jour, s'habituant petit à petit à l'idée de mourir. Elle ne perdait cependant pas espoir puisque, étant proche des toits, elle entendait clairement les fréquents bombardements des alliés. Marguerite se sentait également privilégiée par sa possibilité de recevoir la communion chaque semaine¹¹⁷.

Le samedi 3 décembre 1943, Marguerite Fuhrmann fut appelée à voir la directrice. Etonnée et inquiète, elle s'y rendit pour se voir annoncer un sursis d'exécution, donc l'espoir, avec néanmoins la peine maintenue¹¹⁸. Les menottes lui furent retirées et elle retourna dans sa cellule pleine de joie. Cependant, cette joie ne dura pas. En effet, elle reçut dans la même journée une lettre qui lui apprenait le décès de son père. En quelques heures, Marguerite retrouvait l'espoir de vivre et devenait orpheline.

Marguerite passa son deuxième Noël à Berlin, puis les voyages et la déportation recommencèrent¹¹⁹.

Il y eut Lübeck d'abord : même traitement que partout, en pire peut-être. Pour la première fois, les prisonnières furent dépouillées de leurs vêtements et objets personnels. Elles avaient toutes une tenue réglementaire, il y avait moins de nourriture et le travail était plus dur¹²⁰. Marguerite devint N.N., Nacht und Nebel, c'est-à-dire qu'elle n'exista plus en tant que personne et qu'elle fut considérée comme inexistante pour l'extérieur¹²¹.

Ensuite, la jeune femme fut transférée à Hambourg, puis à Hannover et le 8 juin, elle arriva à Dortmund. On lui apprit la nouvelle du débarquement en Normandie (6 juin 1944). C'est là que Marguerite recommença à craindre pour sa vie. En effet, les Allemands

¹¹⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 20.

¹¹⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

¹¹⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 23.

¹¹⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 23.

¹¹⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 24.

¹²⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 24.

¹²¹ Wikipedia.org, Nuit et Brouillard.

devenaient de plus en plus tendus et les exécutions s'accéléraient. Ce fut donc un soulagement pour elle lorsqu'elle fut transférée à Dusseldorf puis à Anrath¹²².

Les conditions de vie à cet endroit devinrent plus terribles. Le travail, du repassage debout durant des heures, était surhumain, la nourriture était infecte, la discipline était très sévère et les punitions arbitraires étaient fréquentes¹²³.

Pendant ce temps, les Alliés avançaient. Paris venait d'être libéré. Le 14 septembre 1944, les prisonniers politiques furent évacués car l'armée alliée était proche d'Aix-la-Chapelle. Marguerite fut donc transférée vers le camp de Wiedenbrück.

Une nouvelle vie commença alors pour Marguerite. Les prisonnières vivaient entassées et le travail était très pénible : par tranche de 12 heures, soit le jour, soit la nuit, les détenues devaient construire des hélices d'avion. En outre, avant et après ce dur labeur, les captives devaient subir de longues heures d'appel. D'autres souffrances apparurent : la faim, apaisée parfois avec une nourriture infecte, le froid, les vols, l'extrême promiscuité dans les baraques, la vermine, la violence entre détenues, les maladies et microbes partout à cause d'une hygiène déplorable, le manque de tout¹²⁴.

Marguerite voyait parfois des prisonniers français qui se trouvaient dans le camp. Ceux-ci écoutaient radio-Londres et pouvaient ainsi leur transmettre quotidiennement les nouvelles militaires. Ce fut le cas le 24 novembre 1944. Les Français accoururent vers elle et lui annoncèrent que Strasbourg était libre¹²⁵.

Puis vint Noël 1944¹²⁶. D'après Marguerite, ce fut le « plus triste de tous ». Les prisonnières essayaient de se reconforter entre elles sans grand succès¹²⁷.

En février, les N.N. furent conduits à Vechta car les Alliés approchaient. Il n'y eut pas de grande nouveauté dans cette forteresse. Seul le travail avait changé : il fallait éplucher 50kg de pommes de terre par jour dans une cave noire, humide et sans air. Marguerite, quant à elle, avait changé : après plus de trente mois de captivité, elle se sentait chaque jour un peu plus faible¹²⁸.

¹²² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹²³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹²⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

¹²⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 27.

¹²⁶ Dans son récit, Marguerite Fuhrmann a écrit « Noël 1945 » cependant, il s'agit bien de celui de 1944 puisqu'elle fut libérée en avril 1945.

¹²⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 27.

¹²⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 27.

Cependant, l'espoir de la libération grandissait. En effet, le bruit du canon approchait et le 25 mars 1945 eut lieu le dernier bombardement. Celui-ci fit sauter quelques portes de la prison et certains purent s'enfuir, mais Marguerite n'eut point cette chance.

Le lendemain, elle ne put se lever à cause d'une forte fièvre. La gardienne l'y obligea néanmoins pour se rendre chez le docteur qui lui prescrivit un jour de lit sans même l'avoir regardée. Marguerite décida alors de ne pas se lever non plus le surlendemain et tenta de tenir, malgré ses pertes de connaissances momentanées. Le troisième jour, la gardienne infirmière et la directrice vinrent la voir avec un thermomètre, la menaçant de maltraitance si elle n'avait pas de fièvre. Résultat : 40,5 °C, Marguerite fut donc tranquille. Elle ne reçut aucun soin, son seul traitement étant des compresses de café chaud qu'elle se faisait elle-même¹²⁹.

Le jour de Pâques, toutes les déportées politiques étrangères furent évacuées et tuées. Marguerite fut laissée comme mourante et c'est cette ironique chance qui lui sauva la vie. Pourtant, la liberté et la vie ne lui étaient encore de loin pas garanties. En effet, en tant que seule prisonnière politique de la prison, Marguerite était très inquiète, connaissant « le sadisme et la cruauté »¹³⁰ de ceux qui restaient. De plus, elle était très faible et craignait de mourir avant d'être libérée.

Marguerite resta dix jours dans cette attente angoissante. Les Anglais approchaient, elle entendait la bataille. Et le 11 avril 1945, le docteur lui-même lui dit que bientôt, elle serait dans un hôpital, chez elle¹³¹.

3.5. Libération

Le 12 avril 1945, une trentaine de prisonnières, dont Marguerite Fuhrmann, furent transférées dans une cave de la prison résistant aux bombardements. Le déplacement fut difficile entre les cadavres, les blessés et les éclats d'obus. Les Anglais n'étaient pas loin, la bataille avait commencé. L'Alsacienne attendit parmi les bruits de la guerre, ceux des chars anglais arrivant dans la ville par exemple¹³².

A 19 heures, le gardien, tremblant, fit une dernière fois l'appel. Puis, les prisonnières sortirent. Impossible cependant d'approcher les Anglais qui se défendaient encore. Marguerite rejoignit donc la prison qu'elle avait quittée dans l'après-midi. Là, un jeune officier anglais

¹²⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

¹³⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

¹³¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

¹³² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28-29.

s'adressa à elle pour lui demander si des soldats allemands étaient cachés dans le bâtiment. Elle lui annonça alors qu'elle était déportée politique, condamnée à mort, française et qu'elle attendait la liberté. Le lieutenant, ému, lui affirma qu'elle était sauvée et qu'elle rentrerait vers la France le lendemain¹³³.

La nuit venue, impossible de dormir pour Marguerite qui n'osait « croire à un tel bonheur »¹³⁴.

Le lendemain, 13 avril 1945, un officier d'Etat-major lui annonça qu'elle était libre. Marguerite put prouver son identité grâce à la convocation du Conseil de guerre qu'elle avait pu cacher dans un ourlet de sa robe¹³⁵. Elle détenait illégalement ce document depuis avril 1943. Elle était donc parvenue à le camoufler pendant deux ans.

Marguerite Fuhrmann resta encore quelques jours à Vechta. En effet, le médecin avait ordonné qu'il faille attendre un moyen de transport confortable pour la jeune femme au vu de son état de santé. Elle logea donc quelques temps avec l'Etat-major, « choyée, gâtée »¹³⁶, dans un trop bon lit puisqu'elle fut obligée de retirer les coussins, le choc avec ses anciens grabats étant trop grand¹³⁷.

Lorsque la jeune Alsacienne revit pour la première fois un officier des Forces Françaises Libres, elle lui sauta dans les bras et le pria de la ramener immédiatement en France. Et c'est ce qu'ils firent quelques minutes plus tard¹³⁸.

Au deuxième jour de leur voyage, ils arrivèrent à Lingen, au nord-ouest de l'Allemagne. C'était un immense camp militaire rempli de gens attendant leur rapatriement. Marguerite y rencontra un officier alsacien, de Mulhouse, et ils purent ensemble et avec joie se souvenir de leur pays¹³⁹.

Marguerite Fuhrmann clôt son récit sur l'image d'un autel durant une messe d'action de grâce pour tous ceux qui avaient perdu la vie durant la guerre. Elle le décrit comme « entouré des drapeaux de toutes les nations unies »¹⁴⁰.

¹³³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 29.

¹³⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹³⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹³⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹³⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹³⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹³⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹⁴⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 31.

4. ANALYSE

Ce chapitre est rédigé uniquement sur la base du *Récit de captivité* de Marguerite Fuhrmann. Le but de cette analyse est d'essayer de faire ressortir certains éléments clés de son récit : la visions qu'elle avait de ses amis et ennemis, les conditions dans lesquelles elle vivait ou encore sa psychologie et ce qui l'a aidé à surmonter sa déportation. Cette étude a été réalisée le plus objectivement possible, en tentant de rester fidèle aux propos de Marguerite Fuhrmann, qui n'est malheureusement plus là pour expliquer et éclaircir son récit. Ainsi, les observations qui vont suivre sont en quelque sorte, un condensé des principaux éléments qui apparaissent dans son *Récit de captivité*.

4.1. France, Français et patriotisme

Marguerite Fuhrmann s'est battue pour rester Française. On peut donc facilement imaginer qu'elle avait une grande idée de la France, et en effet, c'est ce qu'elle laisse paraître dans son récit.

Parlons tout d'abord de la France, ce pays qu'elle nomme sa « chère patrie »¹⁴¹. On ressent en lisant son histoire, une immense fierté pour elle d'être française. Elle le dit d'ailleurs explicitement à son procès et lorsqu'on lui demande sa nationalité, elle répond « bien fort »¹⁴² : « Française ». En plus, lors de sa libération, elle exprime une incroyable impatience « de revoir la France »¹⁴³. En bref, Marguerite Fuhrmann a un grand sens du patriotisme. C'est aussi quelque chose qu'elle sait admirer chez d'autres peuples puisqu'elle parle avec admiration de prisonniers condamnés à mort qui « avaient tout sacrifié sans hésiter pour leur pays »¹⁴⁴.

Concernant le peuple français, on retrouve la même admiration. Globalement, elle vante « les ruses et l'agilité françaises »¹⁴⁵ et semble penser que les Françaises sont mieux éduquées que les filles d'autres peuples. En effet, on le voit paradoxalement dans le fait

¹⁴¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 2.

¹⁴² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

¹⁴³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

¹⁴⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

¹⁴⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

qu'elle relève « une lacune »¹⁴⁶ dans l'éducation des Françaises : le fait de ne pas savoir se battre.

Marguerite ne fait pas beaucoup d'autres mentions au sujet du peuple français en général, mais elle parle de ses diverses rencontres de Français ou d'alliés. On a d'abord les personnes avec qui elle a travaillé de près ou de loin avant la guerre. Toutes sont présentées comme de « braves »¹⁴⁷ gens. Plus précisément au sujet de Marcel Kopp et Théo Gerhards, on peut remarquer une grande admiration pour leur « courage »¹⁴⁸. Marguerite présente aussi quelques compagnes de cellules avec qui elle s'est liée d'amitié. Là aussi, on ressent beaucoup d'admiration : l'une est « vaillante »¹⁴⁹, l'autre est « courageuse et digne »¹⁵⁰. On peut remarquer que les plus admirées sont également les plus âgées, peut-être parce que la vie en captivité devait être encore plus dure pour elles.

La jeune résistante rencontra aussi quelques « agents infiltrés ». Le gendarme Spruiger par exemple, qui vient l'arrêter. Il est très attentionné avec elle et Marguerite affirme qu'il « reste Français malgré l'uniforme ». Pour presque toutes ces personnes rencontrées en captivité, Marguerite nous livre une partie de leur histoire, souvent leur mort, parfois leur libération.

Le père de Marguerite est également présent dans son récit. Elle semble y être très attachée et cela pourrait s'expliquer par le fait que Marguerite avait perdu sa mère quelques années auparavant. Il participe un peu à la Résistance puisqu'il lui envoie des nouvelles militaires codées. Pour cela, Marguerite semble être très reconnaissante envers son père. Enfin, on peut constater que Marguerite n'est pas patriote sans raison, puisque les dernières paroles de son père furent : « Fais honneur à ton pays »¹⁵¹.

Finalement, on perçoit encore une grande « attente des armées alliées »¹⁵², munie d'un immense espoir de vaincre. On ne trouve ainsi absolument rien de négatif au sujet de la France ou de ce qui s'y rapporte dans le récit de Marguerite. Ce pays représente pour elle un véritable idéal pour lequel elle donnerait sa vie.

¹⁴⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

¹⁴⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 3.

¹⁴⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 17.

¹⁴⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 13.

¹⁵⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15.

¹⁵¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

¹⁵² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

4.2. Allemagne, Allemands et ennemis

Remarquons tout d'abord que Marguerite n'est pas catégorique au sujet des Allemands. En effet, ses critiques portent plus souvent sur des individus en particuliers que sur le peuple allemand en général.

Cependant, on peut tout de même constater quelques observations acides venant de Marguerite concernant l'occupant. En parlant d'un gendarme, elle dit par exemple qu'il a cet « air prépondéré¹⁵³ si propre à la race teutonne »¹⁵⁴. En outre, elle utilise le terme « boches »¹⁵⁵ lorsqu'elle explique le recul de l'armée allemande. Pour ce qui est de leur comportement en général, il ressort clairement que tout doit être fait très vite. En effet, les « schnell, schnell » apparaissent de nombreuses fois dans son récit¹⁵⁶. Elle en vient à dire que c'est la « mode prussienne »¹⁵⁷. Marguerite reproche également aux Allemands d'être cruels, vulgaires et menaçants. Les insultent pleuvent souvent comme on peut le constater lorsqu'une gardienne traite les prisonnières françaises de « Schwein Franzas »¹⁵⁸. On trouve également beaucoup de « hurlements »¹⁵⁹ et de « menaces »¹⁶⁰. La jeune résistante parle clairement du « sadisme et de la cruauté »¹⁶¹ des Allemands qu'elle redoute. Moralement, elle reproche aux prisonnières allemandes d'avoir « tous les vices »¹⁶². De plus, avec un peu de prétention, elle accuse ses ennemis d'être lâches à cause de la peur visible sur eux lorsque des signes de leur défaite se font sentir¹⁶³.

On peut ensuite différencier quelques comportements dans le camp allemand.

Les nazis tout d'abord sont très peu présents en tant que tel dans le récit de Marguerite Fuhrmann. C'est cependant bien la croix gammée, leur emblème, qui fait naître en la jeune femme ses sentiments de résistance¹⁶⁴. C'est eux aussi qui exigent des Alsaciens « leur détachement de toute culture française »¹⁶⁵.

¹⁵³ Marguerite a probablement voulu dire prépondérant.

¹⁵⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 4.

¹⁵⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹⁵⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6, 7, 9, etc.

¹⁵⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

¹⁵⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 16.

¹⁵⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 27.

¹⁶⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 27.

¹⁶¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

¹⁶² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

¹⁶³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9, 29.

¹⁶⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 21.

¹⁶⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

Une autre catégorie pourrait être celle des gardiens, gardiennes et surveillantes, bien que ce soit typiquement dans ce genre de groupe que Marguerite a jugé l'individu plutôt que l'uniforme. On peut donc faire ressortir les personnalités les plus fortes, en gardant bien à l'esprit que toutes n'étaient pas ainsi. Ce qui peut frapper dans le récit, c'est surtout le sadisme des gardiens, dont l'exemple le plus frappant est sans doute une surveillante d'Anrath qui jetait et froissait le linge déjà repassé pour donner plus de travail aux prisonnières¹⁶⁶. On trouve également quelques marques de mépris dans le discours de Marguerite lorsqu'elle critique la « bêtise »¹⁶⁷ et la « lourdeur »¹⁶⁸ de certaines gardiennes qui ne parviennent pas à déjouer toutes les ruses des prisonnières. Ces remarques restent cependant relativement polies.

Une autre catégorie d'Allemands est présente dans le texte : les membres de la Gestapo. Marguerite a côtoyé ses agents lors des interrogatoires, dont il ressort qu'ils étaient « d'une rare vulgarité »¹⁶⁹, apparemment brutaux et à l'air peu sympathique : « pas rassurants ces visages aux traits rudes, à l'expression bestiale »¹⁷⁰. Elle connut principalement Brunner, son témoin à charge pour qui elle avait fort peu d'estime puisqu'elle le compare à une « vipère »¹⁷¹ et qu'elle le « maudit »¹⁷² lors du procès.

Marguerite Fuhrmann rencontra aussi quelques S.S., hommes, femmes et leurs chiens, tous aussi violents les uns que les autres. Ici aussi, on peut constater que Marguerite parle de la personne et non la masse, comme cette infirmière S.S. de Charlottenbourg qu'elle juge « aussi stupide que méchante »¹⁷³. Néanmoins, c'est dans cette catégorie que Marguerite Fuhrmann semble faire le plus de généralités. Peut-être parce qu'elle a eu moins de contact avec l'individu et plus avec une masse destinée à encadrer les prisonniers par tous les moyens puisqu'ils étaient « traqués, talonnés à coups de crosses et de bottes »¹⁷⁴, attaqués par des « chiens furieux et excités »¹⁷⁵. Lors de l'un de ces déplacements plus que strict, un SS affirma dans un « rire satanique »¹⁷⁶ que son camp était celui des « Vainqueurs »¹⁷⁷.

Lors de son procès, Marguerite a eu l'occasion de rencontrer le personnel du tribunal de Berlin : juges, avocats, etc. Elle relève surtout un net contraste du langage et du

¹⁶⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹⁶⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 15.

¹⁶⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

¹⁶⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

¹⁷⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 4.

¹⁷¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 18.

¹⁷² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

¹⁷³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

¹⁷⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

¹⁷⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

¹⁷⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

¹⁷⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

comportement par rapport à la Gestapo. Ainsi, ce n'est pas le « même vocabulaire »¹⁷⁸ et, si les discussions s'échauffent, cela reste dans les « limites d'une stricte correction »¹⁷⁹. Marguerite critique pourtant les avocats de la défense qui ne font pour elle que des « plaidoyers timides »¹⁸⁰ car ils sont présents uniquement « pour la forme et la validation de la condamnation »¹⁸¹. De plus, son propre avocat lui affirme un jour que c'est « presque déshonorant pour un Allemand de défendre une telle cause »¹⁸².

On pourrait ensuite mentionner tous les prisonniers rencontrés durant sa déportation. Concernant ceux et celles qui n'étaient pas allemands, soit les Polonais, Tchèques, Russe, etc., Marguerite ne laisse paraître aucune opinion dans un sens ou dans l'autre. On pourrait en effet penser, que, étant contre l'ennemi, elle s'en ferait des amis, mais ce n'est pas forcément le cas et elle décrit même des bagarres entre prisonnières de tous peuples¹⁸³. Pour ce qui est des prisonniers allemands, donc principalement des prisonniers de droits communs, rien de spécial non plus, sauf lors de la libération : à ce moment, Marguerite nous apprend qu'ils « tremblent »¹⁸⁴ de peur devant les Anglais.

On peut remarquer que Marguerite n'évoque pas de collaborateurs Français. Certes, elle suggère la possibilité d'avoir été trahie dans sa filière¹⁸⁵, mais rien ne nous laisse penser qu'elle croyait qu'il s'agissait d'un Français ou d'une Française. Il est possible qu'elle veuille préserver ainsi la grandeur de la France et de ses habitants.

Globalement, concernant les prisonniers, Marguerite Fuhrmann admire le courage de chacun, qu'il soit Allemand ou non. A propos des autres catégories d'Allemands, on peut affirmer que Marguerite a jugé au cas par cas, sans stigmatiser le peuple allemand, bien qu'elle ait pu avoir un certain a priori négatif envers ses ennemis, chose compréhensible. Le texte ne laisse paraître aucune haine vengeresse à laquelle on pourrait peut-être s'attendre, ce qui dénote d'une certaine grandeur d'âme. Enfin, on ressent parfois une réelle colère qui semble cependant provenir des injustices, ce qui montre encore une fois le sens de la moralité et des valeurs fondamentales animant Marguerite Fuhrmann.

¹⁷⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

¹⁷⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

¹⁸⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

¹⁸¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

¹⁸² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

¹⁸³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

¹⁸⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 29.

¹⁸⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

4.3. Vie en captivité

Dans ce chapitre, nous allons évoquer les conditions de vie durant la déportation de Marguerite Fuhrmann. Dans tous les camps, prisons et forteresses, les conditions étaient semblables, c'est-à-dire très difficiles. Ainsi, ce qui va suivre est une sorte de résumé des souffrances physiques que la jeune résistante a enduré. Elles seront abordées par thème et parfois par lieu.

Commençons par la nourriture. Dès le début, soit la première prison à Strasbourg, l'alimentation n'est pas des meilleures. Marguerite parle de « café ersatz »¹⁸⁶ pour le déjeuner. Cependant, cet élément n'est guère étonnant en temps de guerre. Par la suite, cela a rapidement empiré. En effet, à Francfort, Marguerite n'a déjà plus droit qu'à une soupe, sorte d'« eau trouble avec quelques débris de feuilles de rutabaga ou de choux »¹⁸⁷. A Charlottenbourg, Marguerite commence à parler de « nourriture insuffisante »¹⁸⁸. Elle note cependant qu'elle est servie et préparée proprement. La jeune femme décrit également son « festin » de Noël, soit une « salade de pomme de terre, un bout de saucisson, une pomme et du thé »¹⁸⁹, et une « soupe au lait rosée »¹⁹⁰ qu'elle recevait une fois par semaine et qui était pour elle un « vrai régal »¹⁹¹. Ensuite, dès Lübeck, soit janvier 1944, la jeune femme dispose de « moins de nourriture »¹⁹². Et puis les aliments sont finalement « infects »¹⁹³ à Anrath et à Wiedenbruck. Les prisonnières, affamées, sont contraintes de manger « un bouillon d'orties, de fanes de betteraves avec comme bouillis : chenilles, limaces, vers de terre »¹⁹⁴. A la fin de sa captivité, à Vechta, Marguerite ne parle plus de nourriture. Il est probable que la nourriture y ait été rare et que cela affecta grandement sa santé puisqu'elle tomba gravement malade et ne put presque plus se lever. On peut alors imaginer son état de faiblesse lors de la libération.

Marguerite Fuhrmann évoque brièvement une autre souffrance dans son récit : le froid. Malgré le peu de références à ce sujet, on peut constater par ses mots que cela a été très dur. En effet, elle parle d'un « froid qui transperce le corps et l'âme »¹⁹⁵ à Charlottenbourg. Les seules autres allusions au froid qu'elle fait concernent le vent de Wiedenbruck, qu'elle

¹⁸⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5.

¹⁸⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

¹⁸⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 13.

¹⁸⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

¹⁹⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 13.

¹⁹¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 13.

¹⁹² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 24.

¹⁹³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹⁹⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

¹⁹⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

considère comme un « supplice »¹⁹⁶, et la neige, dans laquelle les prisonnières perdent leurs sabots.

D'autres souffrances encore sont les voyages en wagon cellulaire. Marguerite les dit « effroyables »¹⁹⁷. Les prisonnières sont entassées dans des cellules closes où elles ne peuvent s'asseoir ou s'allonger. En outre, l'air et les provisions manquent durant des trajets qui durent souvent des heures.

Cette grande promiscuité se retrouve dans plusieurs prisons que Marguerite a connues. C'est par exemple le cas à Francfort, où elle vit dans une prison « donnant nettement l'aspect d'une ménagerie avec des cellules semblables à des cages de bêtes fauves »¹⁹⁸ ou encore au camp de Wiedenbruck. Là aussi, la promiscuité est grande et cela mène alors à des bagarres dans les baraques des prisonnières¹⁹⁹. Presque tous les lieux de captivité de Marguerite étaient très pauvres en mobilier²⁰⁰. Celui-ci n'étant souvent constitué que d'une paille ou d'une planche en guise de lit et parfois d'une table, lorsque Marguerite avait la chance d'être dans une prison à cellules individuelles.

Outre cette promiscuité avec les autres prisonnières, Marguerite dut affronter une grande quantité de vermine. En effet, les mots « vermine » et « punaises » ne reviennent pas moins de 10 fois dans son récit, sans compter les « poux », « bestioles »,... Toujours, la vermine « grouille »²⁰¹, « pullule »²⁰² ou « mord avec voracité »²⁰³, le tout dans une hygiène déplorable. Marguerite évoque des odeurs, des saletés, des maladies, des infections, etc²⁰⁴.

Dans ce monde où le repos était probablement difficile à trouver, les prisonnières étaient soumises à de nombreux travaux, souvent très fatigants. Ainsi, Marguerite a accompli des tâches telles que bonne à tout faire ou couturière, mais également d'interminables heures de repassage (douze heures d'affilée, soit un travail « surhumain »²⁰⁵) ou encore un travail avec des machines, « masculin et très pénible »²⁰⁶, qui consistait à fabriquer des hélices d'avions²⁰⁷.

C'est à peu près ce à quoi était soumis chacun et chacune des prisonniers.

¹⁹⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

¹⁹⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

¹⁹⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 10.

¹⁹⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

²⁰⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5, 8, 10, 12, 13, 24.

²⁰¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 26.

²⁰² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

²⁰³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

²⁰⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 24, 26, 27, 28.

²⁰⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

²⁰⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

²⁰⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

A présent, examinons quelques évènements qui sont arrivés particulièrement à Marguerite Fuhrmann, bien que cela ne soit sûrement pas un cas isolé. Marguerite Fuhrmann a en effet enduré toute sorte de souffrances physiques différentes.

Au début, le travail lui était très pénible et cela « atteignit son apparence physique »²⁰⁸. Ensuite, elle dut subir de nombreuses morsures d'insectes qui parfois s'infectaient jusqu'à créer des « œdèmes prononcés au point de déformer ses membres »²⁰⁹. Une fois, elle fut atteinte de furonculose et anthrax au genou, et, « refusant l'anesthésie pas mesure de prudence »²¹⁰, elle dut endurer l'opération sans sédatif. En outre, il est probable qu'elle ait été maltraitée durant les interrogatoires de la Gestapo. Sans rien expliciter, Marguerite parle en effet d'une « immense secousse »²¹¹ qu'elle reçut un jour. Bien des remises à l'ordre étaient très sévères et il lui est arrivé par exemple de recevoir un coup de crosse de fusil²¹². Enfin, à l'approche de la fin de sa captivité, Marguerite tomba malade et ne fut guère soignée que par des compresses de son propre café²¹³.

Il n'est pas difficile de se rendre compte que ce mode de vie était atroce. Tellement atroce qu'il était même dur de se réadapter au plus petit des comforts de notre vie quotidienne. Marguerite explique en effet que, lors de la libération, un bon lit lui fut installé, mais qu'elle ne put y dormir à cause d'une trop grande différence de confort. Ainsi, elle commença par retirer les oreillers²¹⁴.

Finalement, on constate que la vie à laquelle étaient confrontés les prisonniers était une vie de misère. Les conditions étaient en effet presque insupportables et les captifs se contentaient d'essayer de survivre.

4.4. Etat d'esprit et valeurs morales

Après avoir compris quelle opinion avait Marguerite de ses ennemis et de ses alliés et dans quelles conditions elle vivait, nous pouvons à présent nous intéresser au caractère de la jeune résistante. Ainsi, nous pourrions comprendre certaines choses, comme ce qui l'a fait souffrir, comment elle réagissait à ses souffrances et de quelles façons elle parvenait à tenir.

²⁰⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

²⁰⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

²¹⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

²¹¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

²¹² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 20.

²¹³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

²¹⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 30.

Il faut d'abord exposer quelles souffrances Marguerite Fuhrmann a dû subir. Nous venons de constater dans quelles conditions de vie misérables Marguerite était contrainte de vivre. Il faut préciser que toutes les souffrances physiques qu'elle a endurées ont dû avoir un impact sur son moral. On ne retrouve cependant pas dans son récit de plainte ou de lamentation quant à son état, mais plutôt une grande dignité. Il apparaît que Marguerite se contente d'exposer une « autre manière de vivre »²¹⁵. Bien sûr il lui arrive d'utiliser des termes tels que « souffrir »²¹⁶ ou « pénible »²¹⁷ mais ils sont rares et ne font en rien ressentir un quelconque sentiment de victimisation auquel on pourrait peut-être s'attendre. Il est néanmoins certain que sa santé physique avait un impact sur sa santé mentale. En effet, lorsque l'on ressent une perte d'espoir, une pointe de doute dans l'esprit de Marguerite, c'est souvent lorsque sa santé s'aggrave. Ainsi, le mot « angoisse » revient quatre fois dans son récit²¹⁸ : deux fois au début, où il apparaît clairement qu'elle s'inquiète pour son avenir puisqu'il est plein d'« incertitude » et de « mystère »²¹⁹, les deux autres fois peu avant sa libération. A ce moment-là, Marguerite est gravement malade et elle est « inquiète de mourir avant d'être libérée »²²⁰. En plus, la vermine, le froid et la faim devaient sûrement causer une grande fatigue physique et morale.

Outre ces souffrances physiques qui se répercutaient sur son moral, Marguerite a connu de nombreuses expériences psychologiquement pénibles.

On a d'abord la séparation due à la déportation : celle de sa « chère France »²²¹ bien sûr, pour laquelle elle ressent une « folle détresse »²²² lorsqu'il faut la quitter, mais surtout celle des êtres chers. On peut le voir puisqu'elle parle même d'« arrachement »²²³ et que les « larmes »²²⁴ ne viennent que lorsque vient le moment de dire adieu à son père.

Ensuite, il y a la « tension nerveuse »²²⁵ très présente et due à plusieurs choses, notamment à cause des interrogatoires. Si bien que Marguerite explique qu'elle ne peut plus utiliser d'ascenseur au sortir de la guerre puisqu'elle en utilisait un plusieurs fois par jour pour se rendre aux interrogatoires et que, manifestement, cet appareil reste l'objet d'un grand

²¹⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 24.

²¹⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 14.

²¹⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

²¹⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 3, 4, 28.

²¹⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 4.

²²⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

²²¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 7.

²²² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 7.

²²³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 3.

²²⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

²²⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 7.

traumatisme²²⁶. D'autres éléments du récit nous laissent imaginer combien la vie en captivité devait être stressante. Pour n'en citer qu'un, Marguerite explique que le bruit des « grosses clés grinçant dans les serrures blessaient (ses) nerfs à vif »²²⁷ à Karlsruhe.

En plus d'être souvent soumis au stress, les prisonniers subissaient aussi des humiliations. Il faut préciser que Marguerite Fuhrmann n'utilise jamais ce terme dans son récit. C'est pourtant bien celui-ci que l'on pourrait utiliser pour qualifier par exemple les douches communes, durant lesquelles les prisonnières étaient alignées, nues, face au mur, attendant chacune leur tour²²⁸. En outre, le langage utilisé envers les prisonniers était souvent méprisant, manquant presque toujours de respect et ponctué d'injures. On ne pourrait citer qu'un exemple frappant et regroupant toutes ces caractéristiques : ce sont les propos de la directrice de la prison de Vechta. Elle s'adresse à Marguerite, malade et incapable de se lever : « Espèce de fainéante, raus, levez-vous, si vous n'avez point de température, je vous ferai les pieds avec un seau d'eau »²²⁹. Il est important de rappeler ici que Marguerite fut emprisonnée à Vechta durant la fin de l'hiver et le début du printemps. Ainsi, lancer un seau d'eau sur un prisonnier était presque un synonyme direct de maladie.

Enfin, on peut noter d'autres souffrances morales, comme la trop grande solitude parfois, accentuée par l'interdiction de communiquer ou les pertes soudaines de camarades de détention. Marguerite parle d'un matin douloureux durant lequel quinze voisines de cellules furent décapitées²³⁰. Si la solitude pèse, la jeune résistante a également souvent souffert de l'entassement des prisonnières et d'une « impression d'étouffement »²³¹. Tout ceci menait les prisonniers à perdre petit à petit leur moral et leur espoir, parfois avec des messages encore plus clairs, tels que la devise de la forteresse d'Anrath : « vous qui entrez, perdez tout espoir de sortir »²³².

Face à toutes ces souffrances, Marguerite Fuhrmann aurait pu cesser d'espérer. Visiblement, ce ne fut pas le cas. En effet, rares sont les baisses de moral manifestes dans son récit. Certes, on ne trouve pas non plus de référence claire à un espoir inébranlable mais l'on peut noter la présence du mot « joie » pas moins de treize fois dans le récit, ce qui peut sembler étonnant dans un contexte si dramatique. On peut se demander si le fait que le récit soit écrit peu après la libération n'affecte pas cette relative « joie ». De plus, les moments

²²⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 6.

²²⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

²²⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

²²⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

²³⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 23.

²³¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 11.

²³² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 25.

durant lesquels elle aurait pu ressentir le plus d'espérance sont accompagnés d'évènements plutôt décourageants. Ainsi, on a d'abord l'annonce de son sursis d'exécution, mais le même jour, Marguerite apprend le décès de son père²³³. Et puis lors de la libération, la jeune résistante est partagée entre l'espoir d'être libérée et la peur de mourir avant à cause de sa maladie²³⁴. En outre, Marguerite s'étonne elle-même dans certains de ces comportements, comme sa « calure »²³⁵ ou l'acceptation de son sort avec « résignation et calme »²³⁶ lorsqu'elle est condamnée à mort.

On peut à présent se demander d'où Marguerite puisait la force de continuer à vivre et à espérer. Analysons donc d'où viennent ces « joies » précédemment citées. On peut constater que très souvent, c'est la « joie d'être réunis »²³⁷. Que ce soit avec Théo et Marcel ou avec d'autres compagnes de cellules, Marguerite semble toujours se réjouir et trouver beaucoup de réconfort lorsqu'elle retrouve des personnes connues ou lorsqu'elle a des nouvelles de son père. Marguerite parle également de la joie de « revoir encore une fois le jour »²³⁸ ce qui démontre une immense envie de vivre. Enfin, la jeune résistante avoue ressentir « une certaine joie » en constatant les dégâts des bombardements alliés sur l'Allemagne²³⁹. Elle affirme que cela représente la « destruction de leur pays et l'espoir de la délivrance »²⁴⁰.

Une autre grande source de réconfort fut la religion. En effet, Marguerite Fuhrmann était une catholique convaincue et l'on trouve beaucoup de références à Dieu dans son récit. Elle affirme par exemple qu'elle « puise beaucoup de force dans la prière »²⁴¹ et que l'eucharistie durant sa captivité lui révéla le vrai sens des mots « pain de vie »²⁴². De plus, elle a souvent réussi à avoir contact avec les aumôniers, pasteurs ou prêtres présents dans les prisons et elle était parvenue à conserver son chapelet, malgré les fouilles²⁴³. Elle garda cette foi tout au long de sa vie et rédigea en 1979 sur la demande de Paul VI un document pour les Archives Vaticanes concernant le courage et l'aide des hommes d'Eglise durant la guerre.

On peut encore noter un trait de caractère qui peut sembler étonnant dans de telles situations : l'humour. En effet, une lecture un peu plus approfondie du récit de Marguerite Fuhrmann y révèle de très nombreux traits d'humour. On pourrait penser que l'humour n'a de

²³³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 23.

²³⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 28.

²³⁵ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 3.

²³⁶ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

²³⁷ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 19.

²³⁸ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 20.

²³⁹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 8.

²⁴⁰ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 9.

²⁴¹ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

²⁴² M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

²⁴³ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 12.

toute façon été ajouté qu'après la guerre, lors de la rédaction du récit. C'est probablement en partie vrai, bien que cela soit déjà étonnant puisque le récit ne date que de 1946 environ. Néanmoins, on trouve également de l'humour dans certains propos qu'elle a tenu sur le moment. Citons deux exemples frappants. Lors du jugement d'abord, alors que l'avocat de Marcel Kopp tente de créer une défense bancal sur le fait que Marcel aurait soi-disant suivi Marguerite dans la résistance par amour, les trois accusés éclatent de rire et la jeune femme dit : « Ça y est, maintenant je passe pour la maîtresse ! ». Rappelons que la peine de mort plane au-dessus de leur tête. Le deuxième exemple est plein d'ironie : lorsqu'on impose ses menottes à Marguerite, celle-ci s'exclame : « Jamais je n'ai eu d'aussi beaux bracelets ! »²⁴⁴.

Globalement, il ressort de cette analyse psychologique que, malgré beaucoup de souffrances morales, Marguerite Fuhrmann a gardé courage, espoir, moral et humour tout au long de sa captivité grâce au soutien de ses compagnons, à celui de son père et à sa grande foi.

5. EPILOGUE

Après sa captivité, Marguerite Fuhrmann fut rapatriée en France par Kevelaer, Lille, Paris, puis Strasbourg, où elle séjourna à l'hôpital quelques temps puisque sa santé était mauvaise. Durant une partie de l'année 1945, Marguerite résida au centre de repos de Hohwald et également chez des amis de la famille, les Lerch, puisqu'elle était orpheline.

C'est en 1945 que débuta le procès des dénonciateurs. En effet, Marguerite apprit après la guerre comment ses actes de résistance étaient parvenus aux oreilles de la Gestapo.

C'est Eugène Rosin et Anne Zehnacker qui l'ont dénoncée. Ces deux personnages étaient amants et travaillaient en collaboration avec les services secrets allemands. Ainsi, Anne Zehnacker, qui était la femme de ménage de Théo Gerhards, l'espionna durant des mois. Elle récupéra des documents et des noms qu'elle transmettait à son amant qui les donnait ensuite aux Allemands. C'est ainsi que Théodore Gerhards et beaucoup d'autres résistants qui travaillaient avec lui furent arrêtés²⁴⁵. Pour certains, la Gestapo n'avait pas de preuve formelle et ils furent relâchés. Pour les autres, soit Théo Gerhards, Marcel Kopp et Marguerite Fuhrmann, ce fut le jugement et la (ou les) condamnation(s) à mort. Grâce au silence de ces trois résistants courageux, les autres n'eurent pas plus d'ennui. De ces trois compagnons,

²⁴⁴ M. FUHRMANN, *Récit de captivité*, p. 22.

²⁴⁵ AFP, capt. MPF, 6.17.

seule Marguerite échappa à la mort durant la guerre. En effet, Théodore Gerhards fut exécuté le 29 octobre 1943 à la prison de Halle conformément à sa peine²⁴⁶. Quant à Marcel Kopp, suite à un recours en grâce, sa peine de mort fut transformée en peine de prison jusqu'à la fin de la guerre. Cependant, enfermé dans la prison de Sonnenburg où les conditions étaient atroces, Marcel Kopp ne put survivre à sa captivité puisque les prisonniers restants furent exécutés fin janvier 1945 lors d'une opération S.S. qui se révéla être un véritable massacre²⁴⁷.

Les deux collaborateurs furent accusés d'intelligence avec l'ennemi. Eugène Rosin fut condamné à mort et Anne Zehnacker aux travaux forcés à perpétuité. Le premier mourut en 1966, la peine ayant été commuée en peine de travaux forcés à perpétuité sur la demande de la famille Gerhards. Anne Zehnacker mourut en 1948 suite à une maladie²⁴⁸.

Marguerite Fuhrmann, quant à elle, alla en Suisse dès 1946. D'abord à Montana, puis à Leysin. Elle séjourna là-bas dans des centres de repos, d'abord en tant que malade, puis, lorsqu'elle alla mieux, en tant qu'infirmière.

En Suisse, elle fit une formation de laborantine et elle rencontra son mari, le docteur Bernard Plancherel avec qui elle s'établit à Fribourg et fonda une famille. Elle eut deux enfants et vécut assez longtemps pour connaître ses cinq petits-enfants.

Marguerite Fuhrmann reçut plusieurs décorations françaises pour ses actes de résistance. C'est le général Leclerc, le libérateur de Strasbourg, qui lui remit en 1946 la Légion d'honneur et la médaille de la Résistance. Elle reçut ensuite la croix de commandeur de la Légion d'honneur²⁴⁹ et la Grand' croix de l'ordre national du mérite.

Elle mourut le 18 février 2010, à Givisiez, alors âgée de 90 ans.

6. CONCLUSION

On connaît à présent l'histoire de Marguerite Fuhrmann et sa psychologie. Bien qu'il reste certaines zones d'ombre, que l'on n'éclaircira probablement jamais, on peut dire en effet que l'on y découvre l'histoire d'une déportée parmi tant d'autres. Pour ce qui est de sa psychologie, on peut conclure que Marguerite Fuhrmann était une femme courageuse, sans haine, qui décida de résister à l'ennemi pour des causes patriotiques et morales, et qui tint bon grâce au soutien des autres, à celui de la foi et grâce à cet idéal qu'était pour elle la France.

²⁴⁶ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 200.

²⁴⁷ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 142-143.

²⁴⁸ A.GERHARDS, *Théo Gerhards 1900-1943*, p. 169-170.

²⁴⁹ Emission Hautes Fréquences, Radio Suisse Romande, 20 avril 2003

Ce qui peut particulièrement frapper, c'est combien la survie de Marguerite Fuhrmann tient à la chance. En effet, elle seule parmi les trois résistants jugés en même temps, eut droit à une remise de peine. Ensuite, elle seule parmi toutes les prisonnières déportées politiques, échappa à la fusillade, ironiquement, parce qu'elle était laissée comme mourante. En un mot, Marguerite eut d'innombrables occasions de perdre la vie durant ses 33 mois de captivité, mais elle y survécut.

Ce travail de maturité avait pour but de faire comprendre l'histoire d'une déportée de la Seconde Guerre mondiale. Certes, ce n'est qu'un exemple, mais il permet de se souvenir de tous les autres, car telle était la volonté de Marguerite Fuhrmann.

7. BIBLIOGRAPHIE

I. Sources et archives familiales

- FUHRMANN, Marguerite, *Récit de captivité 1942-1945*, Montana, 1946 (manuscrit transcrit en 2012 par Céline Plancherel)
- Selon l'inventaire partiel des archives de la famille Plancherel, réalisé par Céline Plancherel en 2012, Documents relatifs à la captivité de Marguerite Plancherel-Fuhrmann

II. Ouvrages spécifiques

- DE GAULLE ANTHONIOZ, Geneviève, *La Traversée de la nuit*, Paris, Editions du Seuil, 1998
- DURAND, Yves, *La France dans la 2^{ème} guerre mondiale 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 1989
- GERHARDS, Auguste, *Théo Gerhards 1900-1943. Un Alsacien en résistance*, Strasbourg, Editions Oberlin, 2003
- *1940-1945 : Ceux qui ont résisté*, Revue hors-série de l'Est Républicain proposée par les Dernières Nouvelles et Vosges Matin, Heillecourt, 2011

III. Sources internet

- www.wikipedia.org

IV. Films documentaires

- RESNAIS, Alain, *Nuit et brouillard*, 1955

V. Documents audio

- Témoignage de Marguerite Plancherel-Fuhrmann pour l'émission Hautes Fréquences de la Radio Suisse Romande, Fribourg, 20 avril 2003
- Enregistrement de Marguerite Plancherel-Fuhrmann pour ses petits-enfants, 14 juillet 1999

8. ANNEXES

8.1. Chronologie selon les informations du Récit de captivité de Marguerite Fuhrmann

- **14 juillet 1942 : Arrestation** (Marmoutier) par un gendarme Alsacien.
- 15 juillet 1942 : Arrivée de la Gestapo (**gendarmerie de Marmoutier**), conduite à la **prison de Strasbourg**, rue du Fil, puis conduite au « **Raspelhus** ».
- 16 juillet 1942 : Conduite à **l'immeuble de la Gestapo, Strasbourg**, rue Sellenik.
- Mi-août 1942 : Conduite à la police criminelle.
- 7 septembre 1942 : Conduite à la prison de Strasbourg, rue du Fil et conduite à **Kehl**.
- 2 décembre 1942 : Dernière visite de son père, Kehl.
- 3 décembre 1942 : Départ pour Berlin, passage à Appenweier, Arrêt à la **prison de Karlsruhe**.
- Quelques jours plus tard : Conduite à la **prison de Francfort**.
- Quelques jours plus tard : Conduite à la **prison de Kassel**.
- Quelques jours plus tard : Conduite à la **prison de Halle**.
- 17 décembre 1942 : Conduite à la **prison de Moabit, Berlin**, puis conduite **Charlottenburg, Berlin**.
- 14 janvier 1943 : Conseil de guerre au Palais de Justice de Berlin.
- Quinze jours plus tard : Lecture et remise de l'acte d'accusation, Berlin.
- Début février 1943 : Changement de cellule.
- **3 mai 1943** : Jugement et double condamnation à mort, Palais de Justice, Berlin.
- Quelques jours plus tard : Changement : menottes à longueur de jours et de nuits, pour 7 mois.
- **3 décembre 1943** : Apprend le droit à un sursis d'exécution (plus de menottes) mais la peine est maintenue et la mort de son père (16 novembre 1943).
- Peu après Noël 1943 : Départ pour la forteresse de Lubeck.
- 31 décembre 1943 : Passage à Butzow et à Neubrandenbourg (d'après la logique, c'est sûrement l'inverse qui s'est produit (cf. carte)).
- 1 janvier 1944 : Arrivée à la **forteresse de Lubeck**, devient Nacht und Nebel.
- Entre janvier et septembre 1944 : Passe par **Hambourg, Hannover, Dortmund** et la **forteresse d'Anrath**.
- 14 septembre 1944 : Conduite au **camp de Wiedenbruck**.
- Février 1945 : Conduite à la **forteresse de Vechta**.

- 25 mars 1945 : Dernier bombardement allié.
- 26 mars 1945 : Forte fièvre, impossible d'aller travailler.
- 29 mars 1945 : Laisée sans soin mais tranquille.
- **Pâques 1945 (1 avril 1945)** : Laisée comme mourante alors que toutes les autres déportées politiques sont exécutées.
- **12 avril 1945** : Les Anglais arrivent (à Cloppenburg). Marguerite Fuhrmann est transférée dans une cave de la prison de Vechta, puis c'est la **libération**.

8.2. Déportation de Marguerite Fuhrmann



- Arrestation
- Libération
- Etape de détention
- Passage (sans arrêt)

- Marmoutier, gendarmerie : 14 juillet 1942 - 15 juillet 1942
- Strasbourg, prison et Gestapo : 15 juillet 1942 - 7 septembre 1942
- Kehl, prison : 7 septembre 1942 - 3 décembre 1942
- Appenweier, passage : 3 décembre 1942
- Karlsruhe, prison : 3 décembre 1942, pour quelques jours
- Francfort, prison : pour quelques jours
- Kassel, prison : pour quelques jours
- Halle, prison : jusqu'au 17 décembre 1942
- Berlin, prison de Moabit : 17 décembre 1942 - 17 décembre 1942
- Berlin, prison de Charlottenburg : 17 décembre 1942 - peu après Noël 1943
- Neubrandenburg, passage : 31 décembre 1943
- Butzow, passage : 31 décembre 1943
- Lubeck, forteresse : 1 janvier 1944, pour quelques jours
- Hambourg, prison : pour quelques jours
- Hannover, prison : pour quelques jours
- Dortmund, prison : 8 juin 1944, pour quelques jours
- Dusseldorf, prison : pour quelques jours
- Anrath, forteresse : jusqu'au 14 septembre 1944
- Wiedenbruck, camp : 14 septembre 1944 - février 1945
- Vechta, forteresse : février 1945 - 12 avril 1945

Cette carte est réalisée uniquement sur la base du *Récit de captivité* de Marguerite Fuhrmann. Dans d'autres sources écrites ou orales, on constate qu'elle cite également d'autres lieux comme Mannheim ou Fulda.

8.3. Inventaire partiel des archives de la famille Plancherel

réalisé par Céline Plancherel

Documents relatifs à la captivité de Marguerite Plancherel-Fuhrmann

1. Récits de Marguerite Fuhrmann

1.1) *Récit de Captivité 1942-1945* manuscrit, 1946, Montana, par Marguerite Fuhrmann.

Transcrit en 2012 par Céline Plancherel.

Marguerite Fuhrmann décrit sa déportation et sa captivité.

1.2) Récit pour les archives vaticanes à la demande du Pape Paul VI, 1979, par Marguerite Fuhrmann.

Marguerite Fuhrmann décrit sa captivité et en particulier le soutien spirituel auquel elle a eu droit.

1.3) Brouillon de 1.2.

1.4) Récit pour l'émission Hautes Fréquences du 20 avril 2003 de la Radio Suisse Romande.

Notes suivies de l'émission.

2. Attestations de résistance

2.1) 14 décembre 1946, Marmoutier, par Eugène Denninger.

Elle atteste que Marguerite Fuhrmann a fait de la Résistance de l'hiver 1940-1941 jusqu'au moment de son arrestation, le 14 juillet 1942.

2.2) 17 décembre 1946, Saverne, par veuve Théo Gerhards.

Elle atteste que Marguerite Fuhrmann a fait de la Résistance de l'hiver 1940 jusqu'à son arrestation, le 14 juillet 1942.

2.3) 20 décembre 1946, Saverne, par Albert Sohn.

L'ancien sous-chef de section des FFI de Saverne atteste que Marguerite Fuhrmann a fait de la Résistance de 1940 à juillet 1942 dans le groupe Gerhards-Sohn à Saverne.

2.4) 12 novembre 1947, Paris, par le général Dejussieu-Pontcarral.

Il atteste que Marguerite Fuhrmann a participé au réseau SR KLEBER du 20.04.1940 au 01.05.45 comme lieutenant à titre fictif

2.5) 21 août 1950, Paris, par le commandant J. Lochard, chef et liquidateur des réseaux FFC R Kleber.

Il atteste que Marguerite Fuhrmann appartenait au réseau URANUS jusqu'à son arrestation à la suite de dénonciations.

3. Biographies

3.1) Curriculum vitae, sans date, par Marguerite Fuhrmann.

Principales dates de la vie de Marguerite Fuhrmann, rédigé par elle-même.

3.2) Audition de Marguerite Fuhrmann dans le procès Rosin, 5 juin 1945.

Bref récit de sa déportation.

3.3) Copie de 3.2., 14 juin 1946.

3.4) Copie de déclarations de Marguerite Fuhrmann, 9 octobre 1947, Marmoutier.

Résumé de sa captivité.

3.5) Notes concernant les services de Guerre de Madame Plancherel, née Fuhrmann, sans date.

Résumé de sa déportation et de ses récompenses.

3.6) Texte élogieux et romancé d'un habitant de Marmoutier, sans date.

Bref récit de la vie de Marguerite Fuhrmann.

4. Lettres et cartes

4.1) Carte postale trouvée dans le matériel de Marguerite Fuhrmann, sans date.

Illustration du patriotisme alsacien montrant une Alsacienne brandissant un drapeau français, carte postale sans texte.

4.2) Copie de lettre en allemand du maire Edighoffer K., datée du 17 novembre 1943.

Annonce du décès d'Emil Fuhrmann.

4.3) Lettre en allemand de Joseph Riethmeister adressée à Mlle Jeanne Lerch, datée du 5 janvier 1944.

Joseph Riethmeister donne des nouvelles plutôt positives de Marguerite Fuhrmann.

4.4) Lettre en allemand de Paul Riebel adressée à August Lerch, datée du 8 mai 1944.

Paul Riebel annonce qu'il a une bonne nouvelle à annoncer concernant le cas de Marguerite Fuhrmann.

4.5) Lettre d'Emile Cremer adressée à Marguerite Fuhrmann, Strasbourg, datée du 24 novembre 1947.

Réponse à une demande de Marguerite et encouragement pour sa santé.

4.6) Correspondance (une trentaine de lettres) avec différents prêtres rencontrés en captivité et après-guerre.

5. Journaux

5.1) Journal d'Alsace du 9 mai 1945, n°107.

Deuxième page du journal, article concernant Marguerite Fuhrmann.

6. Divers

6.1) Document de la police de sûreté de Strasbourg pour le transfert de Marguerite Fuhrmann à la prison de Kehl, 7 septembre 1942, Strasbourg.

Informations basiques concernant Marguerite Fuhrmann.

6.2) Transcription dactylographiée de 6.1.

6.3) Document de la prison de Kehl, daté du 7 septembre 1942.

Liste des affaires personnelles de Marguerite Fuhrmann.

6.4) Formulaire de la prison de Kehl, daté du 16 septembre 1942.

Informations sur certaines précautions à prendre concernant la prisonnière Marguerite Fuhrmann.

6.5) Formulaire signé du Dr. Dänzer-Vanotti, daté du 5 novembre 1942.

Autorisation de visite de 15 minutes maximum pour Emil Fuhrmann.

6.6) Document du gez. Dr. Dänzer-Vanotti à la prison de Kehl, daté du 6 novembre 1942.

Informations sur les 3 prisonniers : Théo Gerhards, Marguerite Fuhrmann et Marcel Kopp et confirmation de l'ordre de leur arrestation du 16 septembre 1942 pour une durée indéterminée.

6.7) Transcription dactylographiée du 6.6.

6.8) Formulaire de la prison de Kehl, daté du 16 novembre 1942.

Ordre de transfert de la prison de Kehl qui indique que Marguerite Fuhrmann sera transférée à Appenweier le 27 novembre 1942.

6.9) Formulaire de la prison de Kehl, daté du 16 novembre 1942.

Ordre de transfert de la prison de Kehl qui indique que Marguerite Fuhrmann sera transférée à Berlin. Arrivée prévue le 9 décembre 1942

- 6.10) Formulaire signé du Dr. Dänzer-Vanotti, daté du 19 novembre 1942.
Autorisation de visite de 15 minutes maximum pour Emil Fuhrmann.
- 6.11) Formulaire de la prison de Kehl, daté du 4 décembre 1942.
Comptes.
- 6.12) Formulaire de la prison de Kehl, daté du 4 décembre 1942.
Concerne une carte de droit à la nourriture, signé « Fuhrmann Margareta ».
- 6.13) Document de la prison de Kehl, daté du 30 décembre 1942.
Liste des affaires personnelles de Marguerite Fuhrmann.
- 6.14) Document de la prison de l'office des avocats de guerre, daté du 14 mai 1943.
Mot adressé à Marguerite Fuhrmann pour lui communiquer que l'avocat Dr Sachse a obtenu un droit de parole.
- 6.15) Déclaration de biens perdus par suite de faits de guerre, Hohwald, par Marguerite Fuhrmann, 12 septembre 1945.
Marguerite Fuhrmann explique qu'elle a perdu des biens à la suite de l'occupation de sa maison par des troupes américaines.
- 6.16) Audition de Marguerite Fuhrmann dans le procès Rosin, 24 septembre 1945.
Marguerite Fuhrmann explique son arrestation et tous les documents qui étaient en possession de la Gestapo.
- 6.17) Exposé des faits du procès d'Eugène Rosin et Anne Zehnacker, Saverne, 14 décembre 1945.
Ils sont accusés d'intelligence avec l'ennemi et les faits précis sont décrits.
- 6.18) Extrait de l'exposé des faits du procès Rosin (6.17.), 14 juin 1946.

- 6.19) Récit de Francis Wolf du passage de Robert Schumann en France Libre en 1942.
Transcription et attestation par Jean-Claude Wolff, fils de Francis Wolff, 23 septembre 1998.
- 6.20) Interview audio de Jeanne Kieffer-Lerch (« Jeannot »), réalisée par la famille Plancherel, 18 octobre 2011, Saverne.
- 6.21) Interview audio de Marthe Ficht, employée de maison de la famille Lerch durant la guerre, réalisée par la famille Plancherel, 19 octobre 2011, Marmoutier.
- 6.22) Cassette audio à ses petits-enfants, par Marguerite Plancherel-Fuhrmann, 14 juillet 1999, Fribourg.

8.4. Photographie de Marguerite Fuhrmann en compagnie du Général de Gaulle



Photographie dédiée le 29 mai 1946 par Charles de Gaulle

La photographie d'origine date du mariage (1946) de Geneviève de Gaulle-Anthonioz (nièce de Charles de Gaulle). On y voit de gauche à droite : Henriette Castets dite « La Lorraine » en costume traditionnel lorrain, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Charles de Gaulle, Maurice Schumann (porte-parole de la France Libre de juillet 1940 à mai 1944) et Marguerite Fuhrmann dite « L'Alsace » en costume traditionnel alsacien.

Charles de Gaulle a dédié : « 29/05/46 à Marguerite Fuhrmann, en témoignage ! C. de Gaulle ».

9. BILAN PERSONNEL

J'ai choisi ce travail de maturité dans un but de mémoire en tant que petite-fille de Marguerite Plancherel-Fuhrmann. A la lecture de son manuscrit, lorsque je me suis rendue compte qu'il était important pour elle de faire connaître son histoire, l'occasion du travail de maturité m'a semblé presque évidente. J'ai pu ainsi étudier son récit et j'ai découvert une facette peu connue de ma grand-mère, qui ne parlait pas volontiers de sa captivité.

En outre, je me suis toujours intéressée à cette période de l'histoire qu'est la Seconde Guerre mondiale, probablement grâce à ma grand-mère, et c'est avec beaucoup d'étonnement que je me suis rendue compte qu'il n'en était pas ainsi pour tous les jeunes de mon âge. Le fait que, à peine septante ans plus tard, nous oublions déjà de telles atrocités m'a fortement encouragée à raviver ces souvenirs douloureux mais importants.

Bien sûr, j'ai été confrontée à plusieurs difficultés. La plus évidente étant celle du détachement. J'ai en effet appris des éléments qui m'étaient totalement inconnus au sujet de ma grand-mère, dont beaucoup m'ont choqué par leur dureté. Ma grand-mère a bien plus souffert encore que ce que je ne le pensais et il n'était pas facile d'écrire un travail de maturité objectif, sans que l'on ne ressente un attachement filial entre elle et moi.

Un autre obstacle a été celui des sources. Je n'en manquais pas, au contraire. Le problème a été de comprendre et d'inventorier cette masse conséquente de documents. Ceci a pris un temps bien plus important que je ne l'imaginais.

La dernière difficulté, la plus complexe à mon avis, a été celle du tri des informations. En effet, je n'ai pas pu tout dire dans mon travail. Il a fallu faire des choix à cause de manque de temps, de moyens et de place dans l'écrit. J'ai parfois dû me faire violence pour ne pas trop en dire et j'ai dû renoncer à exposer des éléments qui m'étaient pourtant chers.

J'ai finalement réussi à surmonter ces problèmes et j'ai ainsi pu réaliser ce travail. J'ai maintenant l'impression de bien connaître l'histoire d'une résistante, qui en plus était ma grand-mère, d'avoir mieux compris ce que représente le travail d'un historien et d'avoir acquis un meilleur esprit de synthèse.

Pour cela, je remercie M. Léonard Barman dont les compétences en tant que professeur d'histoire et de français m'ont été très précieuses. La liberté qu'il m'a accordée, tout comme son aide et ses corrections, m'ont permis d'accomplir un travail qui m'a procuré de grandes satisfactions. Je me dois également de remercier ma grand-mère et mon père pour avoir transmis et gardé précieusement son récit.